RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

greta LIMOUSIN

ÉLIGIBLE CPF

SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES



Titre Professionnel d'agent de sûreté et de sécurité privée (A2SP)

PRÉSENTATION MÉTIER

Dans le respect de la législation et de la réglementation, du code de déontologie, des procédures et des consignes, l'agent de sûreté et de sécurité privée assure la sécurité des personnes et des biens, préserve l'environnement dans une démarche de service.

L'agent de sûreté et de sécurité privée assure la sécurité des biens et des personnes. Il accueille, informe, porte assistance sur une zone d'intervention clairement définie. Il est attentif et actif vis-à-vis de tout ce qui peut affecter l'intégrité des personnes. Il s'inscrit dans une relation de service, inséparable de ses missions de base :

- **la sûreté** : surveillance et réaction vis-à-vis des actes de malveillance.
- **la sécurité** : surveillance et réaction vis-à-vis des accidents involontaires d'origine humaine, naturelle ou matérielle. Permet de demander la carte professionnelle auprès du CNAPS.

OBJECTIFS

Assurer une prestation de surveillance humaine dans une démarche d'amélioration continue de la sécurité
Assurer une prestation de surveillance humaine dans une démarche de prévention et de protection contre les risques et les menaces
Assurer une prestation de surveillance humaine sur des sites sensibles dans une démarche de protection renforcée

PRÉ-REQUIS / CONDITIONS

- Etre titulaire d'un numéro d'autorisation préalable (N°PRE) auprès du CNAPS
- Pour les personnes de nationalité étrangère : justification de 5 ans de présence régulière sur le territoire et du niveau de langue B1 (diplôme délivré par une autorité française, TCF, TEF)

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.

Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Lycée Maryse Bastié - **Limoges**

Certificateur : MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION

code RNCP : n°42530

Date de publication : 29/06/2026

SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

Titre Professionnel d'agent de sûreté et de sécurité privée (A2SP)

Durée

- 460 h en centre - 70 h en entreprise

Validation / Modalités d'évaluation

- Titre professionnel - Niveau 4
- Certificat SST / SSIAP 1 / Habilitation électrique BS BE Manœuvre
- Possibilité de valider 1 ou des blocs de compétences, sous conditions. Nous consulter

Modalités de formation

- Apports théoriques et exercices pratiques
- Fiches et matériels réglementaires

Modalités de financement

- Financement individuel
- Financement Région Nouvelle - Aquitaine
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Entreprise / OPCO
- Projet de Transition Professionnelle (PTP)

Tarif de référence*

- 5 200 €

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

CONTENU

RNCP42530BC01 - Assurer une prestation de surveillance humaine dans une démarche d'amélioration continue de la sécurité, de qualité et de durabilité

- Assurer un accueil sûreté et sécurité de qualité en sécurité privée.
- Contrôler les accès à l'aide de dispositifs physiques, numériques et/ou connectés.
- Détecter, prévenir ou traiter les conflits dans un environnement sécurisé.
- Contribuer à la gestion préventive et opérationnelle au poste de sécurité.

RNCP42530BC02 - Assurer une prestation de surveillance humaine dans une démarche de prévention et de protection contre les risques et les menaces

- Prévenir les situations génératrices de risques et intervenir si nécessaire.
- Détecter et anticiper des comportements suspects, des menaces et événements de sécurité, et intervenir si nécessaire.
- Réaliser une intervention suite à une anomalie, une alerte ou une alarme.

RNCP42530BC03 - Assurer une prestation de surveillance humaine sur des sites sensibles dans une démarche de sécurité renforcée

- Prévenir et réagir face à des problèmes incendie dans des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur.
- Assurer la surveillance et la sécurisation d'un site sensible, et réagir de manière appropriée.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS / POURSUITE D'ÉTUDES

Poursuite d'études : TFP Directeur d'entreprise de sécurité privée (TFP DSP)

Métiers accessibles : agent de sécurité, agent de sécurité incendie

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Test d'entrée et entretien individuel de sélection
- Les délais d'accès à la formation sont variables en fonction des places vacantes, nous consulter